Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de l'Écologie
du Développement
et de l'Aménagement
durables

Demande de
Transfert de permis délivré en cours de validité

cerfa
N° 13412*01

* Informations nécessaires à l'instruction du transfert

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :

Vous souhaitez transférer tout ou partie d'un permis en cours de validité délivré à une autre personne.

Un permis est valable deux ans à compter de sa délivrance. Passé ce délai, il devient caduque si les travaux n'ont pas commencé ou s'ils ont été interrompus pendant plus d'un an.

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

Dpt | Commune | Année | N° de dossier | N° modif.

La présente demande a été reçue à la mairie

le ... *Cachet de la mairie et signature du receveur*

*1 - Désignation du permis

Autorisation accordée :

❑ Permis de construire

❑ Permis d'aménager

❑ Permis de démolir

N° permis : ...

Date de délivrance du permis : ...

*2 - Identité du ou des demandeurs **Le demandeur sera le titulaire de l'autorisation transférée et le redevable des taxes d'urbanisme, éventuellement solidairement du précédent demandeur.**

Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur la fiche complémentaire.
Les décisions prises par l'administration seront notifiées au demandeur indiqué ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres demandeurs, qui seront co-titulaires de l'autorisation et solidairement responsables du paiement des taxes.

Vous êtes un particulier Madame ❑ Monsieur ❑

Nom : ... Prénom : ...

Vous êtes une personne morale

Dénomination : ... Raison sociale : ...

N° SIRET : ... Catégorie juridique : ...

Représentant de la personne morale : Madame ❑ Monsieur ❑

Nom : ... Prénom : ...

*3 - Coordonnées du demandeur

Adresse : Numéro : ... Voie : ...

Lieu-dit : ... Localité : ...

Code postal : ... BP : ... Cedex : ...

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : ... Division territoriale : ...

❑ **J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante :** ... @ ...

J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

*4 - Nature du transfert

Le transfert de l'autorisation est : total ❑ partiel ❑

Courte description de la (ou des) partie(s) transférée(s) :

*5- Accord du (ou des) titulaire(s) du permis

Titulaire(s) de l'autorisation initiale :

je soussigné(e),

Nom(s) et prénom(s) .....

.....

autorise

Nom(s) et prénom(s) .....

.....

à demander le transfert de l'autorisation N° ..... |__|__|__| |__|__|__| |__|__| |__|__|__|__|__| |__|__|

À, ...

Le : .....

Signature du (ou des) titulaire(s) de l'autorisation initiale :

*6 - Engagement du (ou des) demandeurs

J'atteste avoir qualité pour demander la présente autorisation.[2]

Je soussigné(e), auteur de la demande, certifie exacts les renseignements fournis.

Je m'engage à respecter les règles générales de construction prévues par le chapitre premier du titre premier du livre premier du code de la construction et de l'habitation et notamment, lorsque la construction y est soumise, les règles d'accessibilité fixées en application de l'article L. 111-7 de ce code.

Je suis informé(e) que les renseignements figurant dans cette demande serviront au calcul des impositions prévues par le Code de l'urbanisme.

À, ...

Le : .....

Signature du (des) demandeur(s)

Votre demande doit être établie en quatre exemplaires et doit être déposée à la mairie du lieu du projet
Vous devrez produire :
- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe en périmètre protégé au titre des monuments historiques
- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe dans un site classé ou une réserve naturelle ;
- deux exemplaires supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national

Si vous souhaitez vous opposer à ce que les informations nominatives comprises dans ce formulaire soient utilisées à des fins commerciales, cochez la case ci-contre : ❑

Si vous êtes un particulier : la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

2 Vous pouvez déposer une demande si vous êtes dans un des quatre cas suivants :
- vous êtes propriétaire du terrain ou mandataire du ou des propriétaires ;
- vous avez l'autorisation du ou des propriétaires ;
- vous êtes co-indivisaire du terrain en indivision ou son mandataire ;
- vous avez qualité pour bénéficier de l'expropriation du terrain pour cause d'utilité publique.